MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE

Le Conseil Municipal des Enfants

2021

conseil-municipal-enfants@marcq-en-baroeul.fr

Hôtel de Ville – 103 avenue Foch – CS 4029

Ville amie des enfants | unicef pour chaque enfant

marcq-en-baroeul.org

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants existe depuis 2009.
Il permet aux 40 élus représentant les 14 écoles élémentaires publiques et privées de Marcq-en-Barœul de faire entendre **LEURS VOIX.**

Le Conseil Municipal des Enfants de Marcq-en-Barœul a pour objectifs de :

- Permettre un apprentissage de la citoyenneté, qui passe notamment par la découverte des processus démocratiques : le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers...
- Favoriser l'émergence de projets et leur gestion par les enfants, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

Les enfants ont la parole

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Pour quoi faire ?

• Pour me former

J'apprends à mieux connaître le fonctionnement de ma ville, le rôle des élus et celui des services municipaux. J'apprends à développer des projets.

• Pour m'exprimer

Je prends la parole et donne mon avis sur la vie locale. Je recueille et rapporte l'avis des autres enfants car, élu, je suis leur représentant.

• Pour agir

Je suis porteur de projets utiles à l'intérêt général. Je recherche des partenaires pour mener des projets et m'accompagner dans leur réussite. Je prends des décisions collectivement.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Mode d'emploi

• Je peux être électeur si :

Je suis élève de CE1, CE2, CM1, CM2 dans une école marcquoise.

• Je peux être candidat si :

- J'habite Marcq-en-Barœul
- Je suis électeur
- Je suis un élève de CM1 scolarisé dans une école marcquoise
- J'ai l'autorisation de mes parents
- Je constitue un binôme avec un garçon si je suis une fille, ou avec une fille si je suis un garçon

Le mode de scrutin

C'est un scrutin binominal paritaire à un tour. Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

- Je ne vote qu'une seule fois (un tour)
- Je choisis un binôme composé d'une fille et d'un garçon (paritaire) pour représenter mon école

Chaque candidature devra être composée d'un binôme garçon/fille scolarisé en classe de CM1 dans la même école.

Je dépose ma candidature pour **le 8 octobre, dernier délai** en la remettant à la directrice ou au directeur de mon école.

→ LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

J'ai un projet pour ma ville

• J'élabore mon projet

Avec mon binôme
Avec l'aide de mon enseignant
Avec l'aide de mes parents et amis
Avec l'aide de l'animateur du Conseil Municipal des Enfants

• Comment réaliser ma campagne ?

Entre le 11 et le 23 octobre, tu seras assisté par des animateurs pour faire connaître ton ou tes projets. Des affiches, des clips vidéo et d'autres supports seront à ta disposition.

• Je fais connaître mon projet

Entre le 8 et le 18 novembre, les affiches et vidéos seront diffusées. Tu peux aller à la rencontre de tes électeurs et les convaincre que ton projet pour ton école, ton quartier et ta ville est le meilleur.

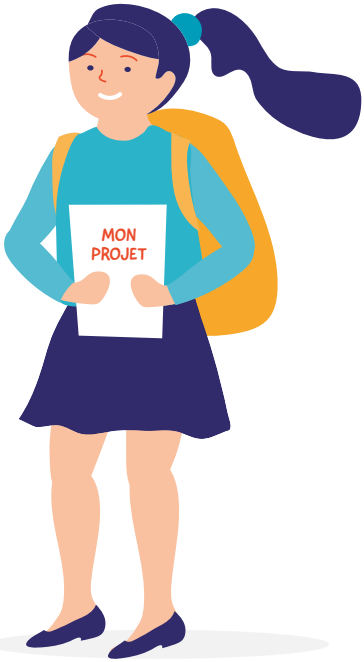

!!!

Je mène ma campagne électorale officielle du **8 au 18 novembre 2021.**

→ LES ÉLECTIONS

1 Le mode de scrutin

Peuvent voter les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2
Chaque électeur vote pour un seul binôme.

2 Le lieu de scrutin

On vote pour les représentants de son école dans une salle de classe équipée d'isoloirs et d'une urne.

3 Le dépouillement

Une fois que tous les enfants-électeurs ont terminé de voter, le scrutin est déclaré clos. On procède au dépouillement. Le total des voix recueillies par les candidats est comptabilisé.

4 Les résultats

Le (ou les) binômes garçon/fille qui ont obtenu le plus de voix est (sont) élu(s) au Conseil Municipal des Enfants. En cas d'égalité de voix, est élu le binôme dont un des candidats est le plus âgé.

!!!

Je vote **le 19 novembre,** à l'occasion de la **« Journée mondiale des droits de l'enfant ».**

LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Le bureau de vote est tenu par un président assisté de deux assesseurs. Chaque bureau dispose de la liste d'émargement (document sur lequel il faut apposer sa signature) qui correspond à la liste des électeurs de l'école.

Déroulé du vote

1 Je suis en possession de ma carte d'électeur

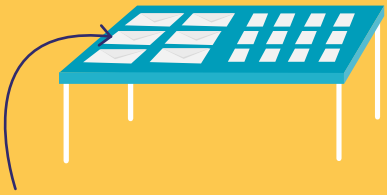

2 Je prends une enveloppe et les bulletins de vote

3 Je me rends dans l'isoloir

4 Je mets un seul bulletin dans l'enveloppe

5 Je présente ma carte d'électeur aux assesseurs

6 Je vote en mettant l'enveloppe dans l'urne

7 Je signe la feuille d'émargement

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Comment ça marche ?

1 L'INSTALLATION

La semaine qui suit les élections, le Maire de Marcq-en-Barœul procède à l'installation du Conseil Municipal des Enfants.
C'est un moment solennel qui réunit les élus adultes, les jeunes conseillers et leurs familles.

Le Conseil Municipal des Enfants est installé **le samedi 27 novembre 2021.**

2 LA DURÉE DU MANDAT

Le conseiller municipal s'engage pour deux années scolaires.

LES RÉUNIONS

Les séances plénières & les commissions

1 LES COMMISSIONS

Elles réunissent 10 à 13 élus autour d'une thématique (développement durable, sécurité, citoyenneté, solidarité, culture...). Chaque élu participe à deux commissions.

Quand ? Le mercredi matin, une fois par mois pour chaque commission

Où ? Site variable selon la commission.

2 LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Elles réunissent les 40 élus

Quand ? Une fois par trimestre, le mercredi matin

Où ? En mairie

Pourquoi ? Pour prendre des décisions collégiales, informer des travaux des différentes commissions, faire part aux élus du CME et aux élus du Conseil Municipal de la Ville de l'avancée des projets.

Tous les temps de travail ont lieu hors des temps scolaires et en dehors des périodes de vacances.

→ JE SUIS CONSEILLER

L'organisation de ma nouvelle fonction

• Je suis à l'écoute de mes électeurs

Je mène des enquêtes,
J'interroge les enfants de mon école,
J'explique les projets.

• Je suis actif

Je n'hésite pas à demander la parole,

J'ai une attitude d'écoute et d'échange pendant les réunions,

Je m'engage à participer à toutes les réunions.

• Je prépare les réunions

Je fais des recherches sur les sujets qui seront développés,

J'apporte des éléments,
Je fais preuve d'imagination.

→ JE NOTE MES IDÉES

→ ACTE DE CANDIDATURE
Au conseil Municipal des Enfants de Marcq-en-Barœul

Fiche à transmettre complétée au plus tard le 8 octobre

Je soussigné(e) .....

Présente ma candidature pour le Conseil Municipal des Enfants et m'engage, si je suis élu(e), à assister aux réunions, le mercredi matin.

Je m'engage à participer sérieusement et activement à la réalisation de projets du Conseil Municipal des Enfants durant les deux années du mandat.

Je serai présent(e) à la cérémonie d'investiture qui se déroulera dans la matinée du samedi 27 novembre 2021.

Adresse.....

École.....

Classe.....

Nom et prénom de mon binôme :.....

(pour que ma candidature soit valide, je dois être en binôme avec un enfant de la même école, d'un garçon si je suis une fille, et d'une fille, si je suis un garçon).

Signature du (de la candidate)

!!!

Le 8 octobre 2021
Date limite de dépôt des fiches de candidature et des autorisations parentales

MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE

→ AUTORISATIONS PARENTALES

Au conseil Municipal des Enfants de Marcq-en-Barœul

Fiche à transmettre complétée au plus tard le 8 octobre

Je soussigné(e)

.....

Demeurant à Marcq-en-Barœul :

.....

☐ **Autorise** mon enfant à être candidat(e) et accepte que les documentations photos et vidéos où apparait mon enfant soient exploitées par la ville de Marcq-en-Barœul

En classe de .....

A l'école.....

A être candidat(e)

Date.....

Signature des parents

Ville amie des enfants | unicef pour chaque enfant

marcq-en-baroeul.org